



## INFORMATIONS POUR RÉFÉRENCE EN ÉCHOGRAPHIE

Pour prendre un rendez-vous et référer un patient ***pour une échographie abdominale ou thoracique (excluant le cœur)***, voici les deux options possibles :

**OPTION 1 :** Vous pouvez référer ***directement votre patient au service d'imagerie*** (du lundi au jeudi sur rendez-vous) :

Le propriétaire devra être avisé au préalable du prix de la procédure et du fonctionnement habituel du service d'imagerie, c'est-à-dire :

- Le patient est reçu par la technicienne en imagerie.
- Le propriétaire n'assiste pas à l'échographie et il ne rencontre pas la radiologiste.
- Le patient est rasé et échographié (durée : entre 30 et 60 minutes).
- Une sédation est administrée si nécessaire (avec le consentement préalable).
- La radiologiste communique par téléphone avec le vétérinaire référant tout de suite après l'échographie afin de donner les résultats.
- Un rapport écrit est ensuite envoyé avec tous les détails de cet examen par courriel ou fax.
- Le patient est ensuite retourné à la maison ou à la clinique de référence.
- Le propriétaire est avisé de contacter le vétérinaire référant pour connaître le résultat de l'examen. Le suivi du patient est aussi l'exclusivité du vétérinaire référant.

**\*\*\* Il est important de bien sélectionner vos patients lors du choix de cette option. Ils doivent être stables, ne pas nécessiter de traitements/autres interventions dans l'immédiat ou l'expertise d'un autre spécialiste pour la gestion de sa condition. Dans le doute, il est toujours préférable de référer en médecine interne ou à l'urgéologie au préalable\*\*\*\***

**OPTION 2 :** Vous pouvez référer le cas ***en médecine interne*** pour une prise en charge et avoir un plan diagnostique/thérapeutique complet.

Les résultats de l'échographie (fait par le service d'imagerie) sont alors interprétés par le service de *médecine interne* et discutés immédiatement avec le propriétaire. Un rapport complet est par la suite envoyé par le service de médecine interne. La durée de la consultation et des procédures peut varier sur une base individuelle. Il faut prévoir des frais additionnels pour la consultation en médecine interne.

**Dans les deux cas, il est important de nous faire parvenir une copie du dossier médical** soit via fax (418-872-3169) ou encore via courriel ([imagerie@daubigny.ca](mailto:imagerie@daubigny.ca)). Si des **radiographies** ont été faites, il serait apprécié de les fournir au client pour qu'il puisse les apporter lors du rendez-vous.

Note : Les **ÉCHOCARDIOGRAPHIES** doivent être référées directement à Dr Mathieu Ouellet du service de *cardiologie*.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question ou commentaire concernant le service d'imagerie, soit via courriel au [imagerie@daubigny.ca](mailto:imagerie@daubigny.ca) ou par téléphone au 418-872-5355.